

Les ventes aux enchères dans l'Ouest

Apelle sous le sapin

Les salles vont fermer pour la trêve de Noël. Les commissaires-priseurs en profiteront sans doute pour lire...

Patrice Biget, en Alençon, sera donc le dernier sur le pont. Une ultime vente aux enchères ce samedi, ponctuée de secs coups de marteau, puis, comme ses confrères et confrères, il pourra pousser un soupir de soulagement, songeant désormais aux festivités de Noël... Foie gras, huîtres de Cancale, dinde traditionnelle, bûche glacée : voilà qui ne serait pas immérité ! Mais d'abord imaginons-les, par une heureuse déformation professionnelle, devant une table parfaitement dressée, avec des assiettes de fine porcelaine, des verres en cristal, une soignée argenterie, des nappes brodées, bref ! l'ensemble de ce qu'ils proposent dans leurs salles, à longueur de saisons. On croit parfois que les commissaires-priseurs sont des nantis vivant largement de lots millionnaires ! C'est loin d'être exact, car c'est négliger que l'écras-



Une cravate Hermès en soie imprimée proposée à Deauville sur une estimation de 20 à 40€... Le grand chic pour le Réveillon !

sante majorité des enchères n'atteint pas 100 €. Et c'est oublier, en outre, que ce métier réclame une curiosité de tous les instants dont on prendra la mesure en lisant *Le mythe de l'art antique*, livre publié en avril sous la direction d'Emmanuelle Hémin et Valérie Naas chez CNRS Éditions. Gros livre, en vérité, et quelquefois abscons,

mais qui n'en laisse pas moins l'impression reconfortante que la culture et le beau ont toujours sauvé les hommes. Du reste, on y parle beaucoup d'Apelle, le plus mythique des peintres qu'ait porté la terre. L'histoire dit qu'il dépassait Raphaël et Leonard de Vinci... Pline l'Ancien rapporte qu'un jour, au lieu de lui verser les vingt talents d'or initialement prévus, son commanditaire fit recouvrir sa fresque tout entière de pièces d'or : la seule façon, selon lui, de rémunérer ce génie au juste prix ! On l'aura compris : c'est une invitation à miser sur l'art, aujourd'hui comme demain. Une invitation aussi à lire et à découvrir, sous le sapin, l'extraordinaire vie d'Apelle. Alexandre le Grand l'admirait tellement qu'il lui offrit sa propre maîtresse. Les commissaires-priseurs n'en demandent pas tant !

Christophe PENOT.

Des ventes remarquées

À Brest, par Philippe Lannon et Gilles Grannec, le 8 décembre : 148 840 € pour *Ferme sous la neige* et 179 340 € pour *Rivière de Merrien*, deux huiles sur toile de l'incontournable Henry Moret et, soit dit en passant, les septième et huitième enchères frappées au-dessus des 100 000 € cette année par l'étude brestoise ; 51 240 € pour *La cueillette des pommes*, petite aquarelle (16 x 22 cm) d'Émile Bernard dont une autre œuvre, *Porteuses d'eau au bord du Nil*, proposée à 10 000 €, a été bizarrement ravalée. Mais que font les conservateurs ?

Aucune des rares tapisseries du peintre n'est entrée dans les collections muséales françaises, alors qu'on les trouve à Ham-bourg, à Darmstadt et, pour cinq d'entre elles, à Amsterdam, au Van Gogh museum !

À Coutances, par Éric Boureau, le 15 décembre : 9 720 € pour une étonnante bague en or jaune et en argent formant cachet portant la devise *Deo Juvante* (avec l'aide de Dieu) : beau travail daté du 20 juillet 1850 présenté dans son écrin de la Maison Duponchel & C^{ie}, de Paris.

Sur votre agenda

Alençon (61). Hôtel des ventes, ce samedi, à 10 h : monnaies anciennes, objets de décoration et d'objets d'art, bijoux, armes anciennes, tableaux. 200 lots au total, dont la moitié vendue au profit de la radio RCF. Dans la tradition des ventes de charité, M^e Patrice Biget fera don des 20% de recettes correspondant au montant des frais d'acquisition. 02 33 32 00 02.

Deauville (14). Hôtel des ventes route des Créateurs, samedi 29 à 14 h 30 : bijoux anciens et modernes, montres, cravates, foulards et produits de marque. 331 lots. Dimanche 30, à 14 h : 30 : estampes, dessins, tableaux, sculptures, mobilier moderne, produits de marque, design. 425 lots. 02 31 88 18 18.

Saint-Valéry-en-Caux (76). Hôtel des ventes, mardi 1^{er} janvier à 14 h 15 : tableaux, dessins dont deux exceptionnels portraits de Jean-Dominique Ingres, objets d'art et de décoration, mobilier, design, argenterie, bijoux. 342 lots. 02 35 57 97 40.

Honfleur (14). Hôtel des ventes, mardi 1^{er} janvier, à 14 h 30 : bijoux, or, livres rares, arts d'Asie, dessins, tableaux, dont une belle collection d'œuvres d'Henri de Saint Déls, mobilier. Vins dont grands crus classés. 346 lots. 02 31 89 01 06.

Vannes (56). Hôtel des ventes, samedi 5, à 14 h 30 : estampes, dessins, tableaux, mobilier, objets d'art et de décoration. 350 lots. 02 97 47 26 32.

www.interencheres.com



Deo Juvante ! Et avec l'aide d'Éric Boureau, cette bague a trouvé preneur pour 9 720 €.

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : centraledesmarchés.com

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans l'arrêté ministériel du 21 décembre 2017, 4,15 € ht la ligne, ce qui correspond à 1,75 € ht le mm²/col. Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernés et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Avis de marchés publics

Procédure adaptée
Marchés inférieurs à 90 000 € HT

Commune de Montrevault-sur-Èvre

Études d'aménagement et maîtrise d'oeuvre pour la réalisation d'un lotissement communal d'habitation, "lotissement des Moulins" commune déléguée de la Chaussaire

PROCÉDURE ADAPTÉE

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Montrevault-sur-Èvre, mairie, 2, rue Arthur-Gilboulin, BP 10024, 49117 Montrevault-sur-Èvre cedex. Téléphone 02 41 30 02 65. Télécopieur 02.41.30.03.99. Courriel : achats@montrevaultsurevre.fr - <http://www.anjoumarchespublics.fr>
- Objet du marché :** études d'aménagement et maîtrise d'oeuvre pour la réalisation d'un lotissement communal d'habitation, «lotissement des Moulins», commune déléguée de la Chaussaire. L'avis implique : un marché.
- Type de procédure :** procédure adaptée, article 27 du décret n° 2016-380 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.
- Caractéristiques principales :** marché de maîtrise d'oeuvre (loi MOP).
- Forme du marché :** marché à tranches.
- Tranche ferme :** études d'aménagement et maîtrise d'oeuvre.
- Tranche optionnelle n° 1 :** dossier de demande de dérogation pour l'accessibilité.
- Allotissement :**
- Prestations divisées en lots :** non.
- Variantes :** les variantes ne sont pas autorisées.
- Durée du marché ou délai d'exécution :**
- Délai d'exécution prévisionnel :** 19 mois hors période de garantie.
- Point de départ :** notification.
- Conditions relatives au marché :**
- Cautionnement et garanties exigées :** sans objet.
- Modalités essentielles de financement et de paiement :** financement sur fonds propres et paiement par mandat administratif.
- Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :** pas de forme imposée.
- Unité monétaire utilisée :** euro.
- Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.
- Justifications à produire par le candidat :** se référer au règlement de la consultation.
- Critères d'attribution :**
1. valeur technique (pondération 70 %).
2. prix (pondération 30 %).
- Délai :**
- Date et heure limites de réception des offres :** le 31 janvier 2019 à 12 h 00.
- Délai minimum de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.
- Autres renseignements :**
- Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :** 18S0051.
- Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels additionnels :** téléchargement sur le profil d'acheteur, sans frais de reprographie.
- Date d'envoi du présent avis à la publication :** 19 décembre 2018.

Vie des sociétés

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société civile ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : Le Financière du Bourdon.
Capital : 1 000 euros.
Siège social : 3, rue Fernand-Forrest, 49100 Angers.
Objet : la société a pour objet principal la détention de titres des sociétés d'expertise comptable ainsi que la participation

FIDAL
Société d'avocats
Me Sophie VASSAL
19, rue René-Rouchy
49100 ANGERS

CHOLET BASKET
Société anonyme sportive professionnelle
Au capital de 103 666 euros
porté à 135.000 euros
Siège social : 3, avenue Marcel-Prat

AVIS

L'AGE du 11 décembre 2018 du Gaec P.B.M, Gaec au capital de 45 000 euros, siège social La Pierre-Blanche, Landemont, 49270 Orée-d'Anjou, Siren 532 137 858 RCS Angers a décidé la dissolution anticipée du Gaec à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé en qualité de liquidateur de la société pour la durée de la liquidation, M. Rémy Mainguy, demeurant 6, La Pierre-Blanche, Landemont, 49270 Orée-d'Anjou et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Angers.

Pour avis
Le Liquidateur.

FIDAL
Me Sophie Vassal
Société d'avocats
19, rue René-Rouchy
49100 ANGERS

SARL TRANSPORTS JOSEPH BATARDIERE & FILS

SARL au capital de 36 176,15 euros porté à 180 000 euros
Siège social : Le Pâtis Roud
88, rue de Vendée
Saint-Macaire-en-Mauges
49450 SEVREMOINE
334 748 837 RCS Angers

AVIS

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 10 décembre 2018, le capital social a été augmenté d'une somme de 143 823,85 euros par incorporation de réserves et élévation du nominal des parts pour être porté à 180 000 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

Pour avis.

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 1er décembre 2018, à Baugé-en-Anjou.
Dénomination : Kerebel Paysage Service.
Forme : entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.
Siège social : Le Grand Ailler Cuon, 49150 Baugé-en-Anjou.
Objet : la fourniture de services à la personne pour l'entretien courant des jardins, potagers, d'espaces verts à domicile, travaux de petits jardinages, taille de haies et débroussaillage.
Durée de la société : 99 années.
Capital social fixe : 2 000 euros.
Gérant : M. Yoann Kerebel, demeurant Le Grand Ailler Cuon, 49150 Baugé-en-Anjou.
La société sera immatriculée au RCS de Angers.

Pour avis.

Avis administratifs

Création d'un crématorium

angers Loire métropole
communauté urbaine

Plan local d'urbanisme de la commune de Brain-sur-l'Authion
Modification simplifiée n° 1

APPROBATION

Par délibération du 10 décembre 2018, le conseil de communauté a approuvé la modification simplifiée n° 1 du Plan local d'urbanisme de la commune de Brain-sur-l'Authion portant sur le point suivant :

Cette modification simplifiée a pour objet : évolution de l'emprise de deux emplacements réservés (n° 12 et n° 13) sur la commune de Brain-sur-l'Authion (commune déléguée de Loire-Authion) et la modification de l'OAP s'y appliquant.

L'emprise de ces emplacements réservés a été modifiée.

La délibération et le dossier sont mis à disposition du public au siège d'Angers Loire Métropole (83, rue du Mail à Angers, Direction aménagement et développement des territoires, 3e étage), en mairie de Loire-Authion (mairie annexe de Brain-sur-l'Authion, service urbanisme et développement local) et dans les locaux de la préfecture de Maine-et-Loire, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux.

Pour le Président
Le Vice-président délégué
Daniel DIMICOLI.

angers Loire métropole
communauté urbaine

Plan local d'urbanisme de la commune de Bauné
Modification simplifiée n° 1

APPROBATION

Par délibération du 10 décembre 2018, le conseil de communauté a approuvé la modification simplifiée n° 1 du Plan local d'urbanisme de la commune de Bauné portant sur le point suivant :

Cette modification simplifiée a pour objet : suppression et réduction de deux emplacements réservés (n° 1 et n° 10) et modification de l'une des OAP appliquant sur la commune de Bauné (commune déléguée de Loire-Authion). Ces emplacements réservés étaient à des projets qui ne nécessitent aujourd'hui les surfaces réservées initialement.

La délibération et le dossier sont mis à disposition du public au siège d'Angers Loire Métropole (83, rue du Mail à Angers, Direction aménagement et développement des territoires, 3e étage), en mairie de Bauné et en mairie annexe de Brain-sur-l'Authion (en mairie annexe de Bauné et en service urbanisme et développement local) et dans les locaux de la préfecture de Maine-et-Loire, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux.